

**Fiche de remboursement de frais
à l'occasion de l'assemblée générale du 7 avril 2024**

Merci de remplir la fiche suivante et la remettre lors de l'assemblée générale :

Nom : _____

Prénom : _____

Immatriculation du véhicule utilisé : _____

Ville de Départ : _____

Ville d'arrivée : Place Henri Barbusse – Biache-saint-Vaast

Distance aller/retour parcourue : _____

Ce déplacement fera l'objet d'une indemnisation à hauteur de 0,32 €/km.

Merci de bien vouloir accompagner cette fiche d'un RIB pour règlement par virement.

Si vous souhaitez être remboursé par chèque, merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées ci-dessous

Signature :